

CTSD bilan de rentrée du 22 novembre 2020

M. l'IA-Dasen de la Haute-Garonne,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD 31,



Nous avons connu une rentrée chaotique en Haute Garonne, et nous n'allons parler que du 2nd degré aujourd'hui. Il ne nous semble pas possible d'énumérer tous les points de tensions qui se sont présentés dans chaque établissement, pour des raisons très diverses.

Quel point commun trouver aux difficultés rencontrées par les lycées de Blagnac ou de Colomiers ? Par les collèges de Frouzins ou de St Lys ? Peut-être une gestion des personnels grippée, où la bienveillance institutionnelle demandée aux enseignants envers leur public n'est pas forcément appliquée tous les jours par les cadres de notre institution, à l'échelon local comme plus haut.

Ces tensions ne sont pas éteintes, elles sont pour l'UNSA Education le signe de personnels tellement épuisés qu'ils sont bien moins enclins par le passé à faire des concessions sur leurs conditions de travail.

Et comment ne pas les comprendre ?

- Quand la disparition de l'APM qui pénalise grandement les établissements qui en bénéficiaient le plus, soit les EPLE classés en éducation prioritaire. Ces établissements qui reçoivent les publics les plus sensibles auraient dû être compensés, charge à vous, M. l'IA Dasen, de trouver les moyens pour le faire.
- Quand l'implantation de classe Ulis se fait sans aucune concertation locale, parfois même sans l'avis du chef d'établissement, parfois même pour une 2^e classe Ulis : tous les personnels sentent la condescendance administrative à leur égard. Dans un collège toulousain, l'implantation d'une 2^e classe Ulis le conduit à n'avoir aucune salle de libre sur un tiers des heures scolaires. Aucun dédoublement supplémentaire n'y est possible, aucun remplacement court non plus. Les personnels et les élèves voient leurs conditions de travail dégradées par ce type de décision unilatérale.
- Quand parfois, certains chefs d'établissement pensent pouvoir manager une équipe en considérant chaque personnel d'un EPLE comme un exécutant. Inéluctablement, cela mène à l'impasse.

L'UNSA Education n'est pas sans ignorer la souffrance qui existe aussi dans les services administratifs, particulièrement peut-être avec ceux fusionnés avec notre Rectorat. Cette souffrance et ces approximations dans la GRH ont conduit de nombreuses classes à rester sans enseignants pendant de longues semaines, voire plusieurs mois dans des disciplines en grande difficulté de recrutement comme en technologie, en SVT ou en mathématiques. Pourtant, sur plusieurs situations, il a pu arriver que les chefs d'établissements proposent eux-mêmes des personnels qui n'étaient toujours pas affectés. Mais quand la cellule de rentrée ne leur répond même pas, rien n'est possible.

Plus pragmatiquement, M. l'IA Dasen, nous pensions trouver dans les documents de travail des informations nous permettant de nous projeter sur les prochaines ouvertures des 2 collèges de Guillermy et St Simon, mais aussi ceux de Beauzelle ou de Seysses. Quelles capacités et quelles structures pour ces établissements ? Où en sommes-nous sur la carte scolaire ?

Il en va de même pour le futur lycée de Gragnague : quel plateau professionnel y est prévu ?

Le livret bilan fourni cette année contient la moitié des informations données l'an dernier.

Nous n'avons aucune information en termes d'orientation ou d'affectation (DNB, prépa-métiers, dérogations, orientations en lycées, la bac, le post-bac, etc) , aucune information sur les actions entreprises sur le raccrochage scolaire ou l'adaptation scolaire. L'action départementale sur la scolarisation des élèves en situation de handicap tient en un tableau de 5 lignes, mélangées aux CHA et aux sections sportives.

En cette rentrée scolaire, les conditions de travail des personnels de l'EN dans notre département ressemble à ces documents de travail : ils sont dégradés, affaiblis, en perte de sens.

M. l'IA-Dasen : vous y êtes un peu pour quelque chose...